

CIRCULAIRE de RENTREE 2023-2024

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : **8h15 - 11h30**
Après-midi : **13h30 - 16h15**

Les élèves ne peuvent entrer dans la cour de l'école que 10 minutes avant le début des cours.

Assurances :

Si vous n'avez pas encore l'attestation, vous pouvez cependant déjà remplir la rubrique sur la fiche d'urgence et faire parvenir cette attestation plus tard.

Il est très important que votre enfant soit correctement assuré (assurance responsabilité civile **et** individuelle accident) notamment pour les sorties hors temps scolaire.

Absences :

Pour toute absence, les familles sont tenues de **prévenir l'école le jour même** par appel téléphonique avant 10h ou par mail en précisant le motif de l'absence.

ACCUEILS ET SORTIES DES CLASSES

ACCUEIL DU MATIN :

- Les élèves de **PS/MS** seront déposés entre **8h05 et 8h25** à la porte de leur classe et pris en charge par Mme Lang et Anaïs.
- Les élèves de **GS** seront accueillis par Mme Bour de **8h05 à 8h15** dans la cour du bas ou jusqu'à 8h25 en classe.
- Les élèves de **CP** seront accueillis dans la cour du bas par Mme Bour entre **8h05 et 8h15**.
- Les élèves de **CE1/CE2 et de CM1/CM2** arriveront entre **8h05 et 8h15** par le portail du haut, ils seront accueillis dans la cour de récréation par Mmes Meyer ou Châteaux.

ACCUEIL DE L'APRES-MIDI :

- Les élèves de **maternelle et CP** seront accueillis entre **13h20 et 13h30** dans la cour du bas.
- Les élèves de **CE1/CE2 et CM1/CM2** seront accueillis entre **13h20 et 13h30** dans la cour du haut.

SORTIES DES CLASSES (11h30 et 16h15)

- Les élèves de **PS et MS** sortiront **par le portail à l'arrière de l'école**. Merci de passer par le parking enseignant et le petit chemin.
- Les élèves de **GS** seront remis aux parents à la porte de l'école.
- Les **CP** sortiront par le portail du bas.
- Les **CE1/CE2 et CM1/CM2** sortiront par le portail du haut.

En cas de retard, sonnez et passez par le portail du haut. Il vous faudra passer par le bureau de direction pour signer le registre des retards.

Précisions concernant les accueils :

Les élèves arrivant avant 8h05 et 13h20 ne seront pas sous la surveillance des enseignantes, pour leur sécurité, **merci de ne pas les envoyer à l'école avant ces horaires.**

Les élèves qui resteront en dehors de la cour pendant les 10 minutes d'accueil ne seront pas sous la surveillance des enseignantes. Pour leur sécurité **merci de leur demander d'entrer dès l'ouverture des portails** (à partir de 8h05 et 13h20).

Communication avec les enseignantes

Pour donner une information rapide, vous pourrez la communiquer aux enseignantes postées aux portails. Pour communiquer plus longuement avec les enseignantes, merci de privilégier le téléphone (09 64 13 91 86) ou les adresses mails suivantes :

Mme Meyer (direction) : ce.0672093L@ac-strasbourg.fr

Mme Lang (PS/MS) : maternelle.niedermodern@hotmail.com

Mme Bour (GS/CP) : classe.bour@gmail.com

Mme Châteaux (CE1/CE2) : classe.gscp.chateaux@gmail.com

Mme Meyer (CM1/CM2) : classe.meyer.nieder@gmail.com

FICHES DE RENSEIGNEMENT ET D'URGENCE

Ces 2 fiches sont à retourner le plus rapidement possible à l'école (dès le 5 septembre).

- La **fiche de renseignement** est préremplie. Celle-ci peut comporter des erreurs. Merci de la relire attentivement et de **la compléter** (ou corriger) avec soin.
- La **fiche d'urgence** est à compléter.

Cette année, les photos des élèves et diverses informations seront publiées sur le blog de l'école :

<https://ec-niedermodern.site.ac-strasbourg.fr/>

Réunions de rentrée :

Classe de **PS/MS** de Mme Lang : vendredi 15 septembre à 17h30

Classe de **GS/CP** de Mme Bour : GS → mardi 12 septembre à 18h

CP → mardi 12 septembre à 18h30

Classe de **CE1/CE2** de Mme Châteaux : mardi 12 septembre à 19h30

Classe de **CM1/CM2** de Mmes Meyer et Bernhardt : vendredi 15 septembre à 18h

APC :

Ces actions correspondent à de l'aide aux élèves en difficulté. Les élèves concernés seront avertis des dates, des horaires et des modalités d'organisation individuellement.

Elections :

Les parents souhaitant devenir délégués de parents d'élèves sont priés de prendre rendez-vous entre **le 8 et le 15 septembre** (de préférence un vendredi) pour s'inscrire.

Vacances scolaires :

Toussaint : 21 octobre au 5 novembre

Noël : 23 décembre au 7 janvier

Hiver : 24 février au 10 mars

Printemps : 20 avril au 5 mai

Pont de l'ascension : 9 au 12 mai

Début des congés d'été : à partir du 6 juillet

Les enseignantes se tiennent à votre disposition tout au long de l'année scolaire sur rendez-vous pour tout renseignement concernant votre enfant.

Jour de direction : le vendredi.

*La directrice,
Mme Meyer*